# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017 : Licence et Master

## PREMIER SEMESTRE

**Période d'intégration (étudiants en 1ère année de licence) : du jeudi 1 septembre au vendredi 9 septembre 2016**

**CM et TD sur 12 semaines, contrôle continu + une 13° semaine de rattrapage d'enseignements**

CM - TD – contrôle continu : du lundi 12 septembre au mercredi 26 Octobre 2016
*Vacances de la Toussaint : du jeudi 27 octobre au mercredi 2 novembre 2016*
CM - TD – contrôle continu : du jeudi 3 novembre au samedi 10 décembre 2016
Semaine de rattrapage d'enseignements : du lundi 12 décembre au samedi 17 décembre 2016

*Vacances de Noël : du vendredi 23 décembre au lundi 2 janvier 2017*

**Examens terminaux, y compris pour les dispensés d'assiduité : du lundi 19 décembre 2016 au jeudi 22 décembre 2016 et du mercredi 4 janvier au mercredi 18 janvier 2017**

Fin de la correction des épreuves terminales : jeudi 26 janvier 2017
Fin de la saisie des notes à distance : lundi 30 janvier 2017
Fin de la saisie des notes par les secrétariats : mardi 31 janvier 2017 (à 17h)
Lancement des calculs du 1er semestre : mardi 31 janvier (à partir de 18h)
Préparation des jurys (édition et contrôle des PV) : du mercredi 1er au jeudi 2 février 2017 (matin)

**Les jurys du premier semestre se réuniront les jeudi 02 février après-midi et vendredi 03 février 2017 matin.**
**Les résultats seront publiés après les délibérations et la confirmation du jury.**

## DEUXIEME SEMESTRE

**CM et TD sur 12 semaines, contrôle continu + une 13° semaine de rattrapage d'enseignements**

CM - TD – contrôle continu : du lundi 23 janvier au samedi 18 février 2017
*Vacances d'Hiver : du dimanche 19 février au dimanche 26 février 2017*
CM - TD – contrôle continu : du lundi 27 février au samedi 29 avril 2017-
*Vacances de Printemps : du dimanche 16 avril au dimanche 23 avril 2017*
Semaine de rattrapage d'enseignement : du mardi 2 mai au samedi 6 mai 2017

**Examens terminaux, y compris pour les dispensés d'assiduité : du mardi 9 mai au samedi 20 mai 2017.**

Fin de la correction des épreuves terminales : mardi 23 mai 2017
Fin de la saisie des notes à distance : mercredi 31 mai 2017
Fin de la saisie des notes par les secrétariats : jeudi 1er juin 2017 (à 17h)
Lancement des calculs du 2nd semestre : jeudi 1er juin (à partir de 18h)
Préparation des jurys (édition et contrôle des PV) : du vendredi 2 au mercredi 7 juin (matin) [N.B. : lundi 5 juin férié]

**Les jurys annuels se réuniront les mercredi 7 juin après-midi et jeudi 8 juin 2017 matin.**
**Les résultats seront publiés après les délibérations et la confirmation du jury.**

## SESSION DE RATTRAPAGE D'EXAMENS pour le premier et le deuxième semestre

**Examens de rattrapage pour les enseignements du premier semestre : du lundi 12 juin au mardi 20 juin 2017**
**Examens de rattrapage pour les enseignements du second semestre : du mercredi 21 juin au vendredi 30 juin 2017**

Fermeture APOGEE de la session 1 puis report des notes et résultats en session 2 : jeudi 22 juin 2017

Fin de la correction des épreuves de rattrapage : vendredi 30 juin 2017
Fin de la saisie des notes à distance : lundi 3 juillet 2017
Fin de la saisie des notes par les secrétariats : mardi 4 juillet 2017 (à 17h)
Lancement des calculs du 1er et 2nd semestres : mardi 4 juillet 2017 (à partir de 18h)
Préparation des jurys (édition et contrôle des PV) : du mercredi 5 au jeudi 6 juillet 2017 (matin)

**Les jurys annuels se réuniront les jeudi 6 juillet après-midi et vendredi 7 juillet 2017 matin.**
**Les résultats seront publiés après les délibérations et la confirmation du jury.**

Fermeture APOGEE de la session de rattrapage : mardi 18 juillet 2017

*Le principe de la session initiale peut s'étendre jusqu'au 18 septembre pour les diplômes de Licence et Master nécessitant pour leur validation la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage pendant les vacances estivales (dispositions applicables uniquement pour ces UE mémoires ou stages) et des semestres en mobilité. L'appréciation de la délivrance du résultat en session initiale ou session de rattrapage est de la compétence souveraine du jury de diplôme.* ***En tout état de cause l'année universitaire se terminant le 30 septembre2017, tous les résultats et décisions de jury devront être notifiés aux étudiants avant cette date.***